



Séance du conseil d'administration du CGDIS du 26 février 2026

La réunion du conseil d'administration du CGDIS s'est tenue au sein du Centre National d'Incendie et de Secours.

Pour commencer la réunion, les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment, 5 engagements, 4 mutations internes, 7 départs, 1 changement de statut, 2 attributions de primes, 2 changements du taux d'occupation, 3 demandes pour un congé sans solde, 2 réductions de la période d'initiation et la nomination d'un délégué à l'égalité suppléant.

Par la suite, le conseil d'administration a décidé d'appliquer, à l'égard d'un pompier professionnel, la **sanction disciplinaire** proposée par le conseil de discipline.

Le tableau des **emplois managériaux** a été approuvé reprenant les démissions et libérations de postes suivantes :

Zone de secours	Fonction
Centre	Chef de zone
Service	Fonction
Organisation opérationnelle risques courants	Chef de service
CIS	Fonction
Esch-sur-Alzette	Chef CIS
Bettembourg	Chef CIS
Dudelange	Chef CIS
Nordstad	Chef CIS
Luxembourg	Chef CIS
Luxembourg	Chef CIS adjoint
GIS	Fonction
CSL	Chef de GIS adjoint

Ainsi que les nominations :

Zone de secours	Fonction
Centre	Chef de zone
Nord	Chef de zone adjoint
Service	Fonction
Organisation opérationnelle risques courants	Chef de service
CIS	Fonction
Esch-sur-Alzette	Chef CIS
Bettembourg	Chef CIS
Dudelange	Chef CIS
Nordstad	Chef CIS
Luxembourg	Chef CIS
Luxembourg	Chef CIS adjoint
GIS	Fonction
NRBC	Chef de GIS adjoint

Aux fins de permettre une organisation optimale du travail dans les différentes directions, le conseil d'administration a approuvé la **création de nouveaux services** au sein des différentes directions ainsi qu'une réorganisation des départements de l'Institut National de Formation des Secours.

La direction administrative et financière a présenté un **rapport financier trimestriel** lequel sera mis à disposition des administrateurs à échéances régulières.

Pour continuer, le conseil d'administration a approuvé, suite à la demande d'un médecin recours prétendant à sa retraite, de procéder à la résiliation du **contrat de prestation de service**.

Dans le cadre de la **convention** conclue en 2024 entre le CGDIS et la Préfecture de Police de Paris, notamment la **Brigade des sapeurs-pompiers de Paris**, visant les échanges opérationnels, le conseil d'administration approuve un avenant réglant les modalités exactes de ces stages.

Suite à l'aménagement d'un nouvel immeuble pour les besoins du CIS Wanseler à Schleif, le conseil d'administration approuve le **contrat de louage portant mise à disposition de biens immeubles** à signer avec l'administration communale de Winseler.

Suite aux inondations de juillet 2021, des analyses sur les besoins des administrations communales ont été réalisées. De ces démarches est né le projet **RescLu**, visant entre autres l'élaboration d'une plateforme d'échange, où aussi bien les acteurs publics que privés puissent déclarer leur matériel disponible en cas de crise. Ce projet ne vise pas seulement l'élaboration de la plateforme mais également la mise en place d'une réserve capacitaire de la sécurité civile et un renforcement des capacités opérationnelles. Le concept ainsi que les futures démarches à entamer ont été présentés au conseil d'administration.

Vu l'approbation des statuts de l'**asbl « Lëtzeburger Jugendpompjeeën »** en juin 2025 et la signature de l'acte constitutif de cette même asbl en date du 25 février 2026, les prochaines étapes dans la mise en œuvre ont été présentées. Dans ce cadre, le conseil d'administration a désigné 3 membres du CGDIS, le représentant au sein du conseil d'administration de l'asbl nouvellement créée.